****

**Guide de Sensibilisation au Coronavirus**

**Cette trousse contient des informations, des ressources, des affiches et des liens vers des sources d'informations crédibles que les employeurs peuvent utiliser pour aider à comprendre et à contrôler le coronavirus.**

**Fourni par Dunk & Associates/Systems 24-7**

[**www.systems24-7.com**](http://www.systems24-7.com/)

**Courriel:** [**info@systems24-7.com**](mailto:info@systems24-7.com)

**Tél: 1-866-754-8839**

Avec l’épidémie du nouveau Coronavirus, Dunk & Associés veut rappeler à tout le monde l'importance de la communication et des mesures de contrôle lorsqu’il s'agit de la santé et de la sécurité en milieux de travail. Les employeurs doivent s'assurer d’informer les travailleurs sur la situation actuelle afin d’éviter la panique et la propagation potentielle du virus.\

Cela étant dit, il est primordial de s’assurer que les informations véhiculées proviennent de sources crédibles comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les services de santé publique. Il faut éviter de simplement faire une recherche Google sur les mesures à prendre pour se protéger du coronavirus. N’oubliez pas que les travailleurs ont trois droits en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail – Le **droit d’être informés**, le **droit de participer** et le **droit de refuser** un travail. Les employeurs doivent s'assurer que les travailleurs comprennent bien ces droits et ce qu’ils signifient en milieu de travail. Dans la situation actuelle, si un employeur ne prend pas toutes les précautions «**raisonnables**» comme de fournir les ÉPI appropriés, des postes de lavage des mains, du savon, etc., le travailleur aurait alors le droit de «**refus un travail**» qu’il juge dangereux pour sa sécurité.

**Les droits des travailleurs en vertu de la LSST sont les suivants:**

* Le **droit de participer** : le droit de participer au processus en vue de déterminer et de résoudre les problèmes de santé et de sécurité. Ce droit se traduit principalement par l'exigence de créer un comité mixte sur la santé et la sécurité au travail et d'y faire siéger des représentants des travailleurs.
* Le **droit d'être informés** des dangers auxquels ils sont exposés. Les exigences du Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT) en sont un bon exemple.
* Le **droit de refuser un travail** qu'ils estiment dangereux; dans certaines circonstances, les membres agréés du comité mixte sur la santé et la sécurité au travail peuvent stopper un travail dangereux.

La Loi interdit à l'employeur d’user de représailles contre un travailleur qui exerce ces droits.

Plus nous en apprenons sur le virus, plus les gens sont inquiets et deviennent méfiants vis-à-vis des gens qui les entourent. Il est important de se rappeler «**de ne pas paniquer ni de faire de discrimination**». Il est impossible de savoir qui est contaminé. Même une personne qui n’est jamais allée en Chine pourrait avoir contracté le virus. La saison de la grippe bat son plein et nous sommes nombreux à tousser et renifler. Plus que jamais, vous devez vous couvrir la bouche avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Au travail comme à la maison, il est essentiel d’appliquer les pratiques d'hygiène de base suggérées par l'**OMS**, le **CDC** et l’**Agence de la santé publique**.

Il est important de s’informer et d’appliquer les précautions universelles pour notre sécurité à tous.

***Cette trousse contient des informations, des ressources, des affiches et des liens vers des sources d'informations crédibles que les employeurs peuvent utiliser pour aider à comprendre et à contrôler le coronavirus.***

**Qu’est-ce que le coronavirus?**

Les coronavirus sont une grande famille de virus qui causent des maladies respiratoires. Certains coronavirus peuvent ne pas causer de maladie ou causer une maladie légère, comme le rhume. D’autres coronavirus peuvent causer des maladies graves, comme le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV) et le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV). Le SRAS était un précédent coronavirus originaire de Chine à la fin de 2002, qui avait 44 morts au Canada en plus d’infecter plus de 400 personnes avant que l'épidémie ne soit déclarée "sous contrôle" par l'OMS le 28 avril 2004.

**D'où vient le nouveau coronavirus?**

Le 31 décembre 2019, les autorités sanitaires chinoises ont identifié un nouveau coronavirus (appelé 2019-nCoV) à la suite d'une série de cas de pneumonie signalés à Wuhan, en Chine.

Les autorités chinoises ont identifié un nouveau type de coronavirus, qui a été isolé le 7 janvier 2020. L’OMS a déclaré que les données semblaient indiquer clairement que la flambée était associée à des expositions sur un marché aux poissons à Wuhan.

**Comment le virus se transmet-il?**

Les coronavirus sont zoonotiques, ce qui signifie qu'ils peuvent se transmettre de l'animal à l'être humain. Cependant, des coronavirus d'origine animale peuvent évoluer, contaminer l'être humain et continuer à se propager entre êtres humains.

Zhong Nanshan, un scientifique chinois de la Commission nationale de la santé, a déclaré au China Daily que la transmission par contagion entre personnes était avérée, citant notamment le cas de deux personnes dans le Guangdong contaminées par des membres de leur famille.

Selon le CDC aux États-Unis, les coronavirus se propagent le plus souvent par la toux ou les éternuements, par un contact étroit avec une personne infectée, par exemple une poignée de main ou encore en touchant un objet ou une surface contaminée, puis toucher sa bouche, ses yeux ou son nez.

**Quels sont les symptômes?**

Les signes et symptômes cliniques étant principalement la fièvre, des difficultés à respirer et des radiographies thoraciques montrant des lésions invasives des deux poumons.

Selon l’OMS, les signes d’infection courants comprennent les symptômes respiratoires, la fièvre, la toux, l’essoufflement et les difficultés respiratoires. Dans les cas plus graves, l’infection peut provoquer une pneumonie, un syndrome respiratoire aigu sévère, une insuffisance rénale et même la mort.

Un test en laboratoire est la seule façon de confirmer le 2019-nCoV.

**Les Canadiens doivent-ils être inquiets?**

Le gouvernement du Canada recommande d’évitez tout voyage dans la province du Hubei, y compris dans les villes de Wuhan, de Huanggang et d’Ezhou, en raison de l'imposition de sévères restrictions de voyage visant à limiter la propagation d’un nouveau coronavirus.

A screenshot of a computer

Description automatically generated

**Conseils de l’OMS**

Sur la base des informations données par les autorités nationales, les recommandations de l’OMS relatives aux mesures de santé publique et à la surveillance des nouveaux coronavirus s’appliquent.

L’OMS ne recommande aucune mesure sanitaire spécifique pour les voyageurs. En cas de symptômes évocateurs d’une affection respiratoire pendant ou après un voyage, les voyageurs sont invités à consulter un médecin, à qui ils donneront toutes les informations relatives à leur voyage. Les orientations relatives aux voyages ont été actualisées.

Sur la base des informations actuellement disponibles à propos de cet événement, l’OMS déconseille toute restriction des voyages et du commerce avec la Chine.

**Nouveau coronavirus (2019-nCoV): conseils au grand public**

Les recommandations standard de l’OMS à l’intention du grand public en vue de réduire l’exposition à un éventail de maladies, et la transmission de ces maladies, sont les suivantes et recouvrent l’hygiène des mains, l’hygiène respiratoire et les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments:

* Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l’eau et au savon.
* Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d’éternuement – jeter le mouchoir immédiatement après et se laver les mains.
* Éviter les contacts proches avec les personnes qui ont de la fièvre et qui toussent.
* En cas de fièvre, de toux et de difficultés à respirer, consulter un médecin sans tarder et lui indiquer les voyages effectués.
* Sur les marchés situés dans les zones où il y actuellement des cas dus au nouveau coronavirus, évier les contacts directs non protégés avec les animaux vivants et avec les surfaces en contact avec les animaux.
* La consommation de produits d’origine animale crus ou mal cuits doit être évitée. Conformément aux bonnes pratiques relatives à la sécurité sanitaire des aliments, la viande, le lait ou les abats crus doivent être manipulés avec précaution afin d’éviter une contamination croisée avec les aliments crus.

**Video:**

[https://www.who.int/health-topics/coronavirus#](https://www.who.int/health-topics/coronavirus)

**Conseils pour l’industrie des aliments et des boissons:**

<https://www.linkedin.com/pulse/you-dont-think-2019-novel-coronavirus-2019-ncov-also-north-medeiros/>

**Recommandations pour les voyageurs**

Le Nouvel An chinois débute officiellement le 25 janvier 2020. Pendant cette période, le nombre de voyageurs en Chine devrait augmenter considérablement. Le fait de passer du temps dans de grandes foules ou dans des endroits bondés dans de petites zones peut augmenter votre risque de tomber malade.

Les voyageurs devraient prendre des précautions contre les maladies respiratoires et autres maladies transmissibles lors de leurs déplacements et à consulter un médecin s'ils deviennent malades.

**Pendant votre voyage :**

* Évitez les endroits à risque élevé, comme les fermes et les marchés d'animaux vivants, y compris les endroits où a lieu l’abattage d’animaux.
* Évitez tout contact direct avec les animaux (vivants ou morts).
* Évitez les surfaces contaminées par des excréments ou des sécrétions d'animaux.
* Évitez le contact avec les personnes malades, surtout si elles ont la fièvre, la toux ou la difficulté à respirer.
* Évitez de manger des produits animaux crus ou insuffisamment cuits
* Informez-vous de la situation locale et suivez les conseils de santé publique. Dans certaines régions, l'accès aux soins de santé peut être affecté.

Il est rappelé aux voyageurs les précautions de santé habituelles suivantes :

**Lavez-vous les mains:**

* Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
* Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à l'eau et au savon. Soyez prévenant et gardez-en avec vous lorsque vous voyagez.

**Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussez ou éternuez:**

* Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
* Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

**Surveillez votre santé :**

Si vous tombez malade pendant votre voyage ou après votre retour, évitez tout contact avec les autres, sauf pour consulter un professionnel de la santé. Dites-leur :

* vos symptômes
* où vous avez voyagé ou vécu
* si vous avez eu un contact direct avec des animaux (par exemple : si vous avez visité un marché d’animaux vivants) ou un contact étroit avec une personne malade.

Si vous vous sentez malade pendant votre vol vers le Canada ou à votre arrivée, informez l'agent de bord ou un agent des services frontaliers canadiens.

**Prévention**

Il n'existe pas de traitement particulier pour le 2019-nCoV, ni de vaccin pour s’en protéger. La meilleure façon de prévenir l’infection est d’éviter d’être exposé au virus.

Cependant, le CDC fait un rappel des actions préventives permettant de prévenir la propagation des virus respiratoires, notamment:

* Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon en frottant pendant au moins 20 secondes. Un désinfectant pour les mains à base d'alcool peut aussi être utilisé.
* Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
* Éviter tout contact avec des personnes malades.
* Rester à la maison lorsqu’on est malade.
* Se couvrir la bouche avec un mouchoir pour tousser ou éternue, puis jeter le mouchoir à la poubelle.
* Nettoyer et désinfecter les objets et les surfaces fréquemment touchés.

Ces habitudes quotidiennes peuvent aider à prévenir la propagation de plusieurs virus. Le CDC spécifie aussi les mesures à prendre pour les voyageurs.

**Resources, Links & Posters**

**Site Web CDC:**

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html>

**Gouvernement du Canada:**

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

**Gouvernement de l’Ontario:**

[https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019-ncovWorld Health](mailto:https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019-ncovWorld%20Health)

**Affiches de l’organisation Mondiale de la Santé (OMS) En anglais seulement:**

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

**Centre of Disease Control & Prevention:**

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/faq.html>

**Santé Publique Ontario:**

<https://www.publichealthontario.ca/>

**Coordonnées des bureaux de Santé publique**

|  |  |
| --- | --- |
| Agence de la santé publique du Canada | Sans frais: **1-866-280-5020** |
| Services de santé de l’Alberta | Téléphone: **780-342-2000** Sans frais: **1-888-342-2471** |
| Santé publique Colombie-Britannique | Téléphone: **604-592-2000** |
| Santé publique Manitoba | Téléphone: **204-788-8200**  Sans frais: **1-888-315-9257** |
| Nouveau-Brunswick – Agence de la santé publique de la région de l’Atlantique | Téléphone: **902-426-2700** |
| Terre-Neuve – Agence de la santé publique de la région de l’Atlantique | Téléphone: **902-426-2700** |
| Territoires du Nord-Ouest | Sans frais: **1-800-661-0408 ext. 8391** |
| Nouvelle-Écosse – Agence de la santé publique de la région de l’Atlantique | Téléphone: **902-426-2700** |
| Nunavut | Sans frais: **1-800-661-0408 ext. 8391** |
| Santé publique Ontario | Téléphone: **647-260-7100**  Sans frais: **1-877-543-8931**  Courriel: **communications@oahpp.ca** |
| Île-du-Prince-Édouard – Agence de la santé publique de la région de l’Atlantique | Téléphone: **902-426-2700** |
| Québec - Institut national de santé publique | Téléphone: **418- 650-5115** |
| Santé publique Saskatchewan | Téléphone: **306-655-5000​** |
| Yukon | Téléphone: **867-667-8391**  Sans frais: **1-800-661-0408 ext. 8391** |